

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 67 (1972)
Heft: 4-fr

Artikel: Un élément très précieux de notre patrimoine culturel : le moulin alpestre de Ftan
Autor: Notter, Ferdinand
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-174314>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

p. 6 et 16) avec la chapelle attenante et de décider à quoi il servira. Ensuite il faudra construire une station d'épuration.

Dès cet été une famille uranaise qui a l'expérience de l'exploitation d'un hôtel, a été engagée comme locataire de l'hospice; elle a pris en main l'entreprise aussitôt après le départ de l'ancien propriétaire. Le président de la Fondation, M. Marti, maire d'Airolo, souhaita bon succès au nouvel occupant; le vice-pré-

sident Albert Wettstein pour sa part, ancien secrétaire de notre ligue, put annoncer un projet qui sera bientôt réalisé, à savoir l'utilisation comme lieu de vente d'articles et de souvenirs de Suisse d'un kiosque où le «kitsch» sera rigoureusement prohibé.

Il y a eu cet été cinquante ans qu'un service régulier de cars postaux a été inauguré. Cet anniversaire, a été aussi célébré.
E. Schwabe (trad. Ld G.)

Un élément très précieux de notre patrimoine culturel: le moulin alpestre de Ftan

Appel aux membres du «Heimatschutz» suisse

Le dernier moulin alpestre de l'Engadine, à Ftan, sur la terrasse ensoleillée qui domine de très haut le cours de l'Inn, appartient désormais aux membres de la Ligue suisse du patrimoine national. Les téléspectateurs de Suisse alémanique qui ont suivi l'émission «Grüezi mitenand» du 18 septembre 1971 lui en ont fait cadeau, avec mission de le conserver sur place et dans le meilleur état possible, en tant que témoin (bientôt unique) d'une époque intéressante de notre histoire culturelle, et de le rendre accessible au public.

Cette tâche en vaut la peine. Les moulins, tels que celui qui est encore en exploitation à Ftan, étaient fort nombreux autrefois dans toutes les Alpes suisses. Rien qu'à Ftan, il y en avait six, ce qui montre que la Basse-Engadine était en ce temps-là – on a peine à le concevoir aujourd'hui – un important «grenier». Certes, il existe encore quelques-uns de ces moulins en divers coins du pays, notamment à Trin Mulin, Salouf, Ulrichen, Reckingen, Selkingen, Fiescherthal, et l'on peut aussi en voir un au Musée national de Zurich, ainsi qu'au Musée régional de Scuol. Mais, à plus ou moins brève échéance, ces deux objets de musées seront les derniers souvenirs d'une petite industrie jadis fort répandue; et des objets de musées, sortis de leur cadre originel, n'auront guère de valeur instructive pour les générations futures. Conservons du moins fermement, là où il est, un de ces moulins alpestres, afin qu'à l'avenir chacun puisse revivre un peu de ce que fut la vie de nos prédecesseurs.

A cet égard, celui de Ftan est particulièrement approprié. L'installation est encore en fort bon état; c'est une merveille de mécanique ancienne, dont pratiquement toutes les parties, y compris même les éléments mobiles, sont en bois. Tous les outils, en particulier ceux qui servent à faire les meules de pierre, sont encore là, ainsi que deux de ces meules. Le moulin

comprend aussi l'habitation du meunier, et l'ensemble se trouve dans un site avantageux.

Mais, pour que ce moulin soit entretenu et libre d'accès, et que d'autre part quelqu'un soit en permanence à la disposition des visiteurs – car il est indispensable que cette merveille leur soit présentée, pour qu'ils en retirent toute l'impression voulue –, le meunier ne doit pas manquer d'un logement convenable. Or, le logis actuel ressemble plus à un minable abri qu'à une véritable habitation. Aussi la Ligue du patrimoine national et l'ex-propriétaire, M. Florineth, ont-ils conclu un accord. Ce dernier a vendu son bien à la condition que lui et sa femme aient le droit d'y finir leurs jours; de plus, la Ligue s'est engagée à restaurer le moulin et à y aménager du même coup un logement moderne qui, plus tard, puisse servir à un gérant. La conservation du moulin, en tant que «monument culturel», n'aurait effectivement pas grand sens si le logis attenant, nécessaire pour s'en occuper, n'était pas aménagé en conséquence. Le comité central a ratifié cet accord, conforme aussi à ce qu'en attendent tous les donateurs qui, dans le cadre de l'émission «Grüezi mitenand», ont contribué à cet achat, à commencer par l'Union suisse des maîtres boulangers et pâtissiers, et l'Union suisse des meuniers.

Ce n'est que tout récemment que le projet élaboré par l'architecte Jon Clos Brunner, à Scuol, a permis de se rendre compte clairement du coût de l'entreprise. Et vraiment, la propriété d'un «monument culturel» ne représente pas seulement une noble tâche, mais aussi un onéreux devoir. La restauration, l'aménagement et les installations prévues pour les visiteurs coûteront environ 180 000 francs. Cette somme, nous ne pouvons pas la porter au compte de nos dépenses courantes, quand bien même un premier fonds est à disposition, grâce aux efforts de l'*«Aktion Pro Mühle Ftan»*.





Le moulin de Ftan en Basse-Engadine, situé très haut sur une terrasse ensoleillée, en face des montagnes de la région de Scuol-Tarasp, est dans un état pitoyable et doit être restauré de fond en comble. Les deux meules en revanche, presque entièrement en bois, sont en bon état, mais méritent elles aussi d'être rénovées quelque peu.

L'installation de Ftan est une merveille de mécanique ancienne, dont pratiquement toutes les parties, y compris même les éléments mobiles, sont en bois. Tous les outils, en particulier ceux qui servent à faire les meules de pierre, sont encore là (voir aussi p. 18).

Il nous manque 160 000 francs, dont nous espérons que la Confédération et le Canton assumeront une part substantielle. De toute façon, un montant très élevé restera à notre charge, que nous devons trouver quelque part. Comment ne pas songer, à titre exceptionnel, à une contribution de nos membres, qui sont littéralement propriétaires du moulin? Aussi vous demandons-nous, s'il vous est possible de faire un geste généreux, de verser votre don en utilisant le bulletin vert ci-joint. Nous vous remercions très chaleureusement d'avance de votre participation à la réussite de cette entreprise commune, et espérons pouvoir vous donner bientôt de bonnes nouvelles de la collecte, mais surtout de l'heureux début ou même de la fin des travaux de restauration du moulin de Ftan. (Pour mémoire: compte de chèques postaux 80-2202 Zurich, «Heimatschutz» suisse, caisse centrale, Zurich. Prière de ne pas oublier la mention «Muglin Ftan».)

F.N./C.B.

